

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23020788

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

02 FEV. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0428 142 360**

Nom

(en entier) : **H.M.Z. Maintenace Mécanique Automation**

(en abrégé) : **H.M.Z. Méca**

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **15 Avenue du Marquis 6220 Fleurus**

Objet de l'acte : Changement d'adresse du siège social et du siège d'exploitation.

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE.

L'an deux mille vingt-trois s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires au siège social.

La séance est ouverte à 15h00, sous la présidence de Monsieur Zorzini Jean-Claude.

Le président déclare et l'assemblée constate que la présente assemblée a été convoquée par les soins du Conseil d'Administration pour délibérer sur l'ordre du jour repris ci-après.

ORDRE DU JOUR.

1. Changement d'adresse du siège social et du siège d'exploitation.
2. Divers

Le président constate que les convocations à la présente assemblée contenant cet ordre du jour avaient été faites conformément aux dispositions statutaires et légales.

DELIBERATION ET RESOLUTION.

Après délibération, l'assemblée, à l'unanimité

1. Changement d'adresse du siège social et du siège d'exploitation.

Décide de transférer, à dater du 10 février 2023, le siège social et le siège d'exploitation
30 Rue Culot du Bois à 5060 Sambreville

2. Divers.

Aucun point n'est soulevé sous ce poste.

Le président lève la séance à 16h30.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/02/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).